

COMMENT AVOIR UN ACCÈS ANONYME À UN COURS DANS L'UNIVERSITÉ VIRTUELLE ?

Qu'est-ce que l'accès anonyme ?

En activant l'accès anonyme pour un cours sur l'UV, l'enseignant(e) permet à tout utilisateur pourvu d'un NetID ULB d'entrer dans le cours sans y être inscrit, afin d'en visualiser le contenu.

Différence avec auto-inscription

Contrairement à l'auto-inscription, le visiteur anonyme ne sera pas enregistré dans la liste des participants du cours. De plus, l'accès se fait en lecture seule : en tant que visiteur anonyme, vous ne pouvez pas participer aux activités (forums, messages, tests, etc.).

Pourquoi ?

L'accès anonyme peut s'avérer utile si vous n'avez pas (encore) accès à un cours pour des raisons administratives (pour vous permettre de voir le contenu du cours avant d'effectuer votre choix définitif de cours à option, par exemple).


Attention

Pour pouvoir avoir un accès anonyme à un cours, il faut donc que:

- l'enseignant(e) l'ait activé pour ce cours
 - vous disposiez d'un compte d'accès à l'UV (NetID ULB ou compte générique)
-

Voici la marche à suivre pour avoir un accès anonyme à un cours :

Démarche

Etape	Action
1	Sur votre page d'accueil de l'UV, en-dessous de votre liste de cours, cliquez sur « Tous les cours ».
2	Dans « Rechercher des cours », entrez le code du cours (exemple : HIST-B101).
3	Cliquez sur « Valider ». <u>Résultat</u> : le titre du cours apparaît avec, en regard, le pictogramme suivant :  signalant que l'accès anonyme est bien activé.
4	Cliquez sur le titre du cours.

Contact

En cas de problèmes ou questions, n'hésitez pas à contacter le support de l'UV via le formulaire suivant : <http://supportee.ulb.ac.be/>